« LE BLOC OPÉRATOIRE EN COLÈRE »

Conférence de presse Jeudi 6 novembre 2025 Hôtel VOCO

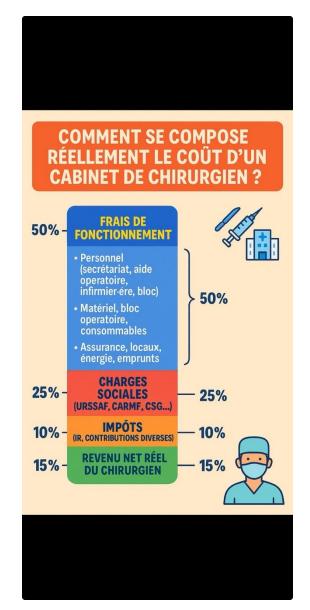
PLFSS 2026

- Les députés ont rejeté le PLFSS en commission
- Le texte du gouvernement est discuté du 4 au 9 novembre dans l'hémicycle
- Vote solennel le 12 novembre
- Examen du texte au Sénat du 19 au 25 novembre
- Commission Paritaire Mixte
- Ordonnances?

PLFSS 2026

- 7 amendements visent la suppression de l'article 26
- 5 amendements visent à modifier l'article 26
- Permettre au parlement et non au gouvernement de fixer le taux de contribution
- Interdire les dépassements d'honoraires et reversement intégral à l'assurance maladie..
- Interdire les dépassements d'honoraires dépistage cancer
- 5% taux de la cotisation additionnelle
- Champ de compétence du parlement

CHIFFRES D'AFFAIRES/ REVENUS NET AVANT IMPÔT



LE SECTEUR 2 FAIT FAIRE DES ECONOMIES À L'ASSURANCE MALADIE

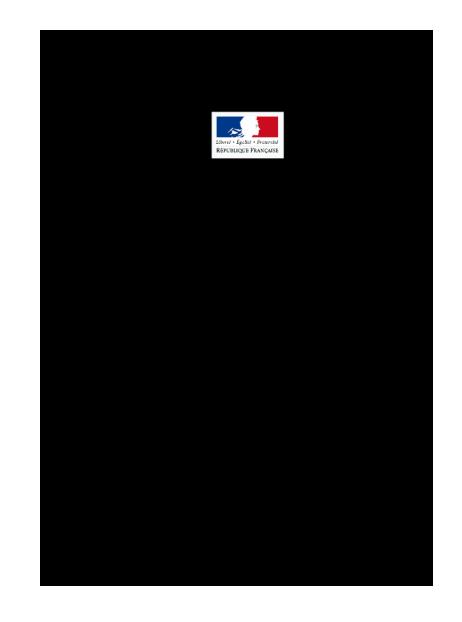
• > 1 Milliard

• COTISATIONS SOCIALES SUPLEMENTAIRES 10%

- Pas d'aide :
 - 6 % cotisations sociales
 - 3% cotisations retraites
 - 11% prime RCP

PLFSS 2026

- Conférence de presse de la Cour des Comptes le 3 novembre: circonspecte... mesures fragiles et hypothétiques....
- Comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie...



LE BLOC OPÉRATOIRE EN COLÈRE

• <u>DE TRÈS IMPORTANTES PERTURBATIONS DANS LES BLOCS</u> OPÉRATOIRES SONT À PRÉVOIR DÈS LE 5 JANVIER 2026 ET JUSQU'AU 19 JANVIER 2026

- les urgences seront transférées à l'hôpital public
 - Arrêt de la PDSES
- Continuité des soins aux patients hospitalisés sera bien sûr assurée
 - Pendant cette période un exil des praticiens du bloc opératoire pendant plusieurs jours

OPÉRATION BRUXELLES

OPÉRATION BRUXELLES

- Plusieurs milliers de médecins anesthésistes réanimateurs, de chirurgiens et de gynéco-obstétriciens partiront plusieurs jours dans un exil symbolique à BRUXELLES
- Cet exil symbolique démontrera le rôle essentiel des praticiens libéraux dans l'accès aux soins pour tous les patients et sur tout le territoire
- Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la fin du mois de décembre
- Le partenaire voyagiste KOSMO TRAVEL GROUPS

NOS REVENDICATIONS

- Il ne doit rien y avoir sur le secteur 2 dans le texte de loi
- Il faut ouvrir une négociation conventionnelle en attendant la réforme de la CCAM, lettre de cadrage de la ministre
- Il faut redéfinir le rôle des complémentaires santé par le contrat responsable
- 43 milliards et + 20% de frais de gestion = 8-12 milliards